Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 62 (1958)

Artikel: Les Chroniques du pasteur Besson
Autor: Simon, Ch.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-558748

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES CHRONIQUES DU PASTEUR BESSON

par

CH. SIMON FILS, PASTEUR

LES CHRONIQUES DU PASTEUR BESSON

1. Un Père de l'Eglise protestante jurassienne

Le jeudi 26 avril 1906, une foule d'ecclésiastiques jurassiens, de parents, d'amis et de connaissances accompagne au cimetière de Bienne la dépouille mortelle du pasteur Alphonse Besson. Au cours de la cérémonie funèbre, présidée par le pasteur Samuel Gétaz père, des témoignages émus évoquent la belle personnalité du défunt, que l'on peut, à juste titre, appeler un Père de l'Eglise protestante jurassienne.

Fils du pasteur Philippe-Henri Besson, Alphonse est né le 23 juillet 1836 à la cure de Renan. Il étudie la théologie à Neuchâtel, Erlangen et Genève. Consacré au saint ministère par le professeur Frédéric Godet de Neuchâtel en 1859, il entre dans la vie pratique en acceptant une suffragance à Dombresson, puis devient pasteur intérimaire à Porrentruy, ensuite diacre du Jura de 1860 à 1861 et pasteur de Tavannes de 1861 à 1901. Il se retire à Bienne et passe ses dernières années à s'occuper de la section de la Croix-Bleue de cette cité : c'est que la lutte contre l'alcoolisme fut toujours sa préoccupation majeure.

Pasteur dans l'âme, Alphonse Besson se donne sans compter à ses paroissiens, les visitant sans cesse, participant à leurs joies comme à leurs peines, et cela dans une communauté étendue de sept villages. Jurassien dans l'âme, il connaît l'histoire et les besoins de son pays et suit avec intérêt la naissance et le développement de l'industrie dans sa paroisse. Homme plein de sagesse et de prudence, il a peine à admettre une idée nouvelle, mais quand il en a constaté la justesse, il l'adopte et lui demeure fidèle. De sa cure il fait une demeure accueillante et les nombreux hôtes de son

presbytère n'ont jamais oublié le sourire si bienbeillant de ce vaillant que la maladie n'abattit point, sa parole sage teintée d'humour, sa conversation toujours instructive, la large hospitalité de son foyer.

Pasteur de l'Eglise nationale évangélique réformée bernoise, il participe activement à sa vie en remplissant avec fidélité et sagacité pendant de nombreuses années sa tâche de député au Synode ecclésiastique cantonal, ses fonctions de vice-doyen de la Classe pastorale du Jura protestant, de président de la société des pasteurs jurassiens, de membre de la société des protestants disséminés, au développement de laquelle il collabore avec zèle et vaillance. Amené à une vie religieuse personnelle, à la suite d'une vraie conversion, il est convaincu que la forme supérieure de la foi chrétienne est et ne peut être que la piété évangélique. Dans ce but, il crée et développe la société évangélique du Jura, qui joue au siècle passé un rôle utile dans la défense des affirmations chrétiennes contre les négations et les tendances desséchantes du rationalisme triomphant.

Pasteur à l'esprit large et tolérant, Alphonse Besson a découvert dans les Eglises et communautés autres que celle dont il est le serviteur des éléments de valeur ; aussi travaille-t-il à créer et à maintenir un esprit de bonne harmonie entre elles toutes, dans l'esprit de l'Alliance évangélique, si bien que son attitude irénique lui vaut de la part de ses collègues le surnom affectueux de Saint-Jean.

A une époque où la presse protestante fait son apparition et se développe, Alphonse Besson voit en elle un moyen fécond d'action évangélique, aussi publie-t-il avec régularité dans le journal « L'Union jurassienne », puis dans son successeur, « Le Libérateur », de nombreux articles et des méditations religieuses typiques.

Ecclésiastique connu en Suisse romande, il n'est pas étonnant que ses collègues de langue française lui confient le soin de renseigner les protestants neuchâtelois, vaudois et genevois sur l'état de la vie spirituelle, les manifestatioins religieuses, les luttes, les défaites et les victoires du protestantisme dans nos vallées. Cela nous vaut de posséder une série d'articles fort intéressants parus dans le « Journal religieux du canton de Neuchâtel et du Jura bernois » de 1860 à 1870 et la parution régulière de « Chroniques jurassiennes » publiées de 1875 à 1893 dans la revue « Les Etrennes religieuses », l'organe du protestantisme de tendance évangélique de Suisse romande dans la seconde moitié du siècle passé. A côté des documents officiels, ces chroniques jurassiennes du pasteur Besson constituent une source historique de valeur, qui nous permet de mieux comprendre les événements religieux de cette époque et surtout de faire connaissance intime avec les préoccupations et

les réactions des ecclésiastiques de tendance évangélique face aux événements tumultueux de cette période mouvementée. Il nous a paru utile de tirer de l'oubli ces documents historiques.

2. Une page classique.

La première des chroniques du pasteur Besson, celle de 1875, s'ouvre par une page qui devrait figurer dans chaque ouvrage peignant les aspects multiples et variés du pays jurassien. Quoique rattachée à l'Eglise évangélique réformée du canton de Berne, qui, en l'englobant en son sein en 1816, lui a permis de réaliser, par la même occasion, pour la première fois depuis le XVIe siècle, son unité, l'Eglise protestante du Jura est plus et mieux qu'un simple arrondissement ecclésiastique semblable à ceux de l'ancien canton. Elle possède ses caractéristiques propres, son originalité, sa personnalité, que les autorités ecclésiastiques bernoises ont su discerner et apprécier. Grâce à leur compréhension, l'Eglise protestante jurassienne jouit d'une réelle autonomie, elle ose prendre des initiatives, tenter des aventures que suivent d'un regard attentif et bienveillant le Conseil synodal et le Synode cantonal, et dont ils savent tirer les leçons utiles pour les paroisses de l'ancien canton. Les seuls dangers, qui ont menacé son existence au siècle passé, en particulier au cours des années 1874 à 1880, ont trouvé leur cause et leur origine dans ses divisions internes et ses luttes théologiques et non pas dans les rapports étroits qui la lient à une organisation ecclésiastique différente de son génie propre.

Cette originalité de l'Eglise protestante jurassienne, le pasteur Besson la décrit en cette page que nous osons désigner sous le vocable de classique :

« Légalement parlant, le Jura bernois réformé n'est qu'un membre de la grande Eglise bernoise et ne forme pas à lui seul un corps proprement dit ; de fait, cependant, il possède une Eglise véritable qui, depuis la Réformation jusqu'à la réunion de notre pays au canton de Berne — trois siècles environ —, a eu son histoire religieuse et ecclésiastique, sa vie propre, ses besoins particuliers, des hommes fidèles, et enfin des témoignages vivants de la protection de Dieu. La langue que nous parlons, le caractère particulier de notre peuple, nos relations avec la Suisse romande, nous donnent des aspirations souvent différentes de celles qui remplissent les cœurs de nos collègues allemands et nous prêtent un caractère spécial qui ne peut être méconnu. L'Eglise jurassienne n'est donc rien en apparence, et cependant elle est quelque chose. » (Etrennes religieuses abréviation : Etr. rel. 1876).

3. La chronique des événements ordinaires.

Ecrivant pour des lecteurs que préoccupe l'affermissement de la foi évangélique, le pasteur Besson ne parle des événements politiques bernois que dans la mesure où ils éclairent et expliquent certaines réactions des protestants jurassiens. Il ne s'attarde pas non plus à citer tous les événements religieux du pays, mais seulement ceux qui permettent de saisir l'évolution de la piété évangélique dans nos vallées. Relevons quelques-uns des faits sur lesquels il insiste.

a) Le Synode du Jura protestant

La personnalité de l'Eglise réformée du Jura apparaît avant tout dans les sessions annuelles de son Synode d'arrondissement. Là, vraiment, bat son pouls, s'exprime sa pensée collective, se prennent les décisions contraignantes, se précise son orientation spirituelle. Or, en 1875, un péril de mort menace son existence. En dépouillant, contre la volonté des responsables de l'Eglise bernoise réformée, les Synodes d'arrondissement de tout caractère officiel et obligatoire, en n'acceptant qu'avec réticence leur maintien sous une forme officieuse, possible mais non indispensable, la loi ecclésiastique de 1874 vise à les détruire, les considérant comme les bastions les plus solides de la théologie du passé, comme les centres de résistance les plus efficaces aux idées nouvelles du rationalisme, la religion de l'avenir. Cette transformation des Synodes d'arrondissement en assemblées facultatives et sans pouvoir contraignant — ce qui équivaut presque à leur suppression — quoique non dirigée contre lui, atteint le Jura protestant au cœur. Elle va le priver de la possibilité de manifester sa vie propre, de donner libre cours à ses institutions particulières et de conserver ses traditions séculaires. Cette déception et cette crainte, le pasteur Besson l'exprime avec netteté :

« Le coup le plus regrettable que nous ayons, jusqu'à maintenant, reçu de la loi ecclésiastique qui nous régit depuis deux ans environ, est la perte provisoire, et peut-être définitive, de notre Synode d'arrondissement. Nous avions nos réunions annuelles en langue française ; laïques et ecclésiastiques s'occupaient ensemble des questions intéressant l'Eglise ; les paroisses et les pasteurs étaient unis par des liens réels. Désormais le Synode cantonal, qui se réunit à Berne, dans lequel se parle une langue différente de la nôtre, et, dans lequel enfin, nos représentants ne forment qu'une faible minorité, menace de vouloir répondre seul aux besoins de

l'Eglise entière. Tout lecteur non prévenu comprendra bien vite le danger d'anéantissement que court notre Eglise, au point de vue extérieur, et les craintes que nous avons pour l'avenir. Le Synode français du Jura sera-t-il rétabli ? L'année prochaine nous l'apprendra. » (Chronique de 1875, Etr. rel. 1876).

Consulté par les autorités ecclésiastiques, le peuple de l'Eglise protestante bernoise se prononce à une nette majorité pour le rétablissement des Synodes d'arrondissement dans les limites prévues par la loi ecclésiastique de 1874. Aussi, dans sa chronique de 1876, M. Besson chante leur résurrection :

« Les Synodes d'arrondissement seront rétablis. C'est la principale résolution prise par notre autorité ecclésiastique supérieure. Ils ne seront plus, comme ils le furent jadis, partie intégrante de notre organisation ecclésiastique et intermédiaires obligés entre les paroisses, les pasteurs et le Synode cantonal. Ils refleuriront néanmoins sous l'influence de l'Esprit d'En-Haut, partout où les troupeaux et leurs conducteurs feront preuve de bonne volonté et témoigneront le désir de demeurer unis pour résister aux efforts de l'indifférence, de l'incrédulité et du matérialisme actuel. Fondé sur le principe de la liberté, notre futur Synode jurassien, n'ayant plus à compter humainement parlant que sur ses propres forces, recevra toute sa vie active de la foi et de l'énergie de ses membres. Il organisera ses tractanda à son gré, discutera, délibérera d'une manière indépendante, s'adressera au Synode cantonal pour lui demander des décrets en vertu du droit d'initiative ou de pétition, réservé à tous les membres de l'Eglise, ou travaillera seul, dans les limites des lois constitutives de l'Eglise et de l'Etat.

» Nous attachons une grande importance au rétablissement de notre Synode d'arrondissement, si nécessaire à notre développement spirituel, à cause de nos mœurs, de l'esprit, du caractère de notre peuple et de la langue que nous parlons. » (Chron. 1876, Etr. rel. 1877).

Tous les espoirs semblent donc permis. Ils ne se réalisent pas. Convoquée par le Conseil de paroisse de La Neuveville, la séance constitutive du Synode officieux de l'Eglise protestante du Jura se tient au temple de Tavannes, le mardi 7 août 1877, et discute un règlement organique. Pourtant cette journée laisse peser sur le cœur du pasteur Besson un lourd souci :

« Le Synode d'arrondissement du Jura a eu un commencement de réorganisation. Des représentants de 16 paroisses se sont réunis à Tavannes le 7 août écoulé et ont élaboré un projet de règlement qui sera soumis à l'acceptation des paroisses. Il sera mis immédiatement en vigueur pour toutes celles qui l'auront accepté. Nous

ignorons si nous osons attendre quelque bien de cette nouvelle institution : elle ne promet pas encore beaucoup sous l'empire de la nouvelle loi qui nous régit et surtout sous l'influence de l'esprit du siècle, qui tend essentiellement à démocratiser l'Eglise et à lui ôter Jésus, le principe de sa force et de sa vie. L'avenir nous montrera ce qu'il en est de nos craintes et de notre espoir. » (Chronique 1877, Etr. rel. 1878).

Ce Synode de Tavannes demeure sans lendemain. La réalité dépasse même les pires prévisions du pasteur Besson. Pendant neuf ans le Jura protestant, qui, semble-t-il, aurait dû profiter de l'occasion à lui offerte pour recréer l'organisme apte à manifester sa personnalité, demeure officiellement silencieux. Sa voix collective se tait. Le Synode ne se réunit plus. Pourquoi ? Nous l'ignorons. Les paroisses n'ont-elles pas accepté le règlement élaboré ? Mystère. Pour notre part et jusqu'à preuve du contraire, nous admettons que la renaissance du Synode se heurta à l'opposition ou au boycottage des rationalistes qui redoutaient de se voir imposer, dans ces assemblées, par les évangéliques, des décisions contraires à leurs principes. Mais quelle tristesse dans ces lignes de la chronique de 1878. (Etr. rel. 1879).

« Le Synode d'arrondisement du Jura n'ayant eu encore qu'une première séance d'organisation, que j'ai signalée, l'an passé, paraît être mort-né. »

Pendant cette carence synodale au Jura, due à la mésentente des protestants de chez nous vraisemblablement, les Synodes régionaux de l'ancien canton fleurissent et prospèrent et les journaux religieux, même romands, signalent avec surprise leur vitalité retrouvée et les initiatives qu'ils prennent. A notre point de vue, ces années, où, par sa faute, le Jura réformé a cessé de faire entendre sa voix par la tribune reconnue du Synode, constituent la page la plus sombre de son histoire de 1815 à nos jours.

Ce silence ne tarde pas à peser lourdement sur les cœurs. Les pasteurs en souffrent les tout premiers et, en 1886, leur société élabore un nouveau projet de règlement du Synode et demande au conseil de paroisse de Saint-Imier de convoquer une nouvelle séance constitutive. Ce dernier acquiesce et mène à bien sa mission en 1887.

« L'événement ecclésiastique le plus capital de l'année, pour nous Jurassiens, a été la première séance d'un nouveau Synode d'arrondissement, réuni le mercredi 1er juin, dans le temple de Sombeval. Dix-neuf paroisses sur vingt-deux étaient représentées et cinquante délégués ou ayants droit de voter ont pris part aux délibérations, avec la plupart des délégués jurassiens au Synode cantonal. Après la lecture d'un rapport très bien fait de M. Fayot

sur la situation religieuse du Jura réformé, cette première séance a été particulièrement consacrée aux questions d'organisation proprement dites. L'avenir nous montrera ce que nous avons à attendre de cette institution destinée à renouer un chaînon historique brisé, il y a treize ans, par la promulgation de la nouvelle loi ecclésiastique qui nous régit, et par l'état de surexcitation qui régnait, à cette époque, dans certains esprits. Les Jurassiens ne doivent pas oublier qu'ils ont formé, depuis la Réformation jusqu'en 1815, une Eglise autonome, possédant sa langue propre, la langue française, ses traditions, ses usages, son esprit particulier, qu'ils ont conservé sous le régime bernois, de 1815 à 1874, une Classe spéciale de pasteurs, puis un Synode d'arrondissement, et que, tout en demeurant soumise aux lois ecclésiastiques bernoises qui la régissent, l'Eglise jurassienne a le droit et le devoir de traiter, par elle-même et par l'intermédiaire de ses représentants directs, les questions locales qui l'intéressent particulièrement. » (Chronique 1887, Etr. rel. 1888).

Compréhensible, étant donnée la récente expérience négative, la crainte du pasteur Besson est dépassée. Le Jura protestant a trop souffert de l'absence de ses sessions synodales, pour ne pas accomplir tous les sacrifices en faveur de leur maintien. Depuis 1887, aucune lacune ne peut être enregistrée dans leur succession. Au contraire, le Synode du Jura s'est développé et jouit aujourd'hui d'une autorité incontestable et incontestée.

« Le Synode officieux du Jura, note le pasteur Besson, en 1888, a eu sa seconde session à Courtelary le 23 mai. On se demandait préalablement si elle serait aussi remplie et intéressante que la première qui eut lieu l'an passé, et l'on peut dire qu'à cet égard les résultats n'ont rien laissé à désirer. Le Synode d'arrondissement répond à des besoins réels et nous sommes heureux de voir que la plupart de nos conseils paroissiaux le comprennent parfaitement. » (Chronique 1888, Ert. rel. 1889).

Cette note de joie ne cesse désormais de se faire entendre dans les chroniques Besson jusqu'à la dernière parue en 1893, date de la disparition des « Etrennes religieuses ».

b) Les concentrations d'Orange et du Vion

A deux ou trois exceptions près, les chroniques Besson consacrent chacune quelques lignes à rappeler les concentrations protestantes d'Orange, le premier lundi d'août, qui donnent l'occasion aux membres des paroisses et communautés du pays de se réunir sous les auspices de l'Alliance évangélique en une assemblée reli-

gieuse imposante, de faire connaissance les uns avec les autres, d'affermir et de vivifier leur piété personnelle. A côté des sessions synodales, ces réunions d'Orange constituent une manifestation typique de l'époque et provoquent des vocations pastorales ou missionnaires, en même temps qu'elles deviennent une source de bénédiction pour beaucoup de croyants.

La chronique de 1876 mentionne pour la première fois ces rencontres : « Le premier lundi d'août, une foule composée de 800 personnes et formée de chrétiens appartenant à diverses dénominations ecclésiastiques, gravissait joyeusement la colline qui conduit à la ferme d'Orange, près Tavannes, pour s'édifier là par des chants, des prières et des exhortations mutuelles. » (Etr. rel. 1877).

Cueillons quelques épis de cette gerbe.

Chronique de 1878

« La réunion d'Orange — près Tavannes — qui, depuis nombre d'années, est un fruit d'une Alliance évangélique pratique, comptait au moins, cette année, un millier d'assistants. Des pasteurs, des frères venus des cantons de Vaud, de Neuchâtel, du Jura bernois et même du Pays de Montbéliard, ont vivement impressionné l'assemblée. » (Etr. rel. 1879).

Chronique de 1882

« Par un été aussi pluvieux que celui que nous avons eu, l'on peut envisager comme une chose extraordinaire et comme une grande bénédiction de Dieu que d'avoir eu un jour aussi beau pour tenir une réunion religieuse en plein air. C'est ce qui a eu lieu, le lundi 6 août pour la fête d'Orange, près de Tavannes, et tous les organisateurs de la réunion, tous les assistants, nous en sommes convaincus, ont été pleins de reconnaissance envers l'Eternel, pour la grâce signalée qui leur a été faite de pouvoir se rassembler ce jour-là, sous les ombrages de la ferme traditionnellement consacrée, une fois, par an, au service du Seigneur. Plus de mille personnes se sont rencontrées, sous le regard de Dieu, pour recevoir ses appels et ses avertissements. La réunion d'Orange prend toujours plus, d'année en année, les caractères d'une fête vraiment populaire, dans le bon sens du mot, et il est impossible qu'elle ne produise pas de bons fruits à la gloire de Dieu et pour le bien de nos paroisses. » (Etr. rel. 1883).

Chronique de 1887

« La réunion d'Orange près de Tavannes a eu lieu le 8 août, par une magnifique journée d'été. Il y avait là, sous les ombrages

bien connus des chrétiens jurassiens, plus d'assistants que jamais: 1500 personnes, nous a-t-on dit, quoiqu'il manquât ce jour-là plusieurs jeunes gens des unions chrétiennes, qui avaient ce même jour leur fête religieuse. » (Etr. rel. 1888).

Chronique de 1891

« La réunion religieuse, dite de Belfond, a subi cette année un changement marqué. Elle ne s'est plus tenue dans la ferme traditionnelle d'Orange, comme jadis, mais sur le Vion près de Tavannes. Plusieurs craignaient que ce changement, rendu nécessaire par les circonstances, n'éloignât quelques-uns des anciens habitués et ne diminuât l'assemblée. Il n'en fut rien, grâce à Dieu. Nous eûmes la joie d'y voir beaucoup de chrétiens venus de lieux divers, et d'y entendre MM. Rivier de Bienne, Bovet de Berne, Tophel de Genève, Borel-Girard de Chaux-de-Fonds, Peyron de Nîmes, Elsinger de Neuchâtel et d'autres encore. Deux vétérans laïques nous parlèrent de la première réunion à laquelle ils avaient assisté, 38 ans auparavant et qui avait été le point de départ de toutes les autres. » (Etr. rel. 1892).

Chronique de 1893

« La réunion annuelle du Vion, qui a lieu le premier lundi du mois d'août, est la manifestation la plus imposante de ce qu'a fait au sein de nos montagnes l'esprit de l'alliance évangélique. Près de 1500 auditeurs, appartenant à diverses Eglises et congrégations religieuses s'y sont donné rendez-vous, comme par le passé et plusieurs pasteurs, parmi lesquels nous ne mentionnerons que MM. Rappart de Chrischona et Delord de Montcourant (France) y ont pris successivement la parole. » (Etr. rel. 1894).

Il va sans dire que le pasteur Besson consacre aussi une place importante aux autres activités de l'Alliance évangélique dans ses chroniques, mais nous ne pouvons entrer dans tous les renseignements intéressants qu'il nous fournit.

c) Autres manifestations religieuses, missions et écoles du dimanche

Nous pourrions reprendre le même schéma que nous avons utilisé pour rappeler les concentrations d'Orange et les appliquer à l'activité des œuvres suivantes dont nous parle notre auteur : celles des protestants disséminés, de la Croix-Bleue, en pleine période de croissance, des unions chrétiennes, du bureau central des dons, de l'œuvre des bons livres. Nous préférons renvoyer à la

source même ceux que ces sujets intéressent. Bornons-nous à souligner par un ou deux extraits l'intérêt des réformés jurassiens pour la cause des missions et pour celle des écoles du dimanche.

Grâce à l'activité du missionnaire Samuel Gobat de Crémines, de sa famille, de ses amis et d'autres soutiens de l'œuvre missionnaire, les protestants jurassiens se passionnent pour cette cause et les journées consacrées à établir le bilan annuel de cette activité évangélisatrice groupent des foules qui remplissent les plus grands des sanctuaires réformés du pays. En voici un exemple, tiré de nos chroniques, qui ne négligent jamais d'en parler :

« La fête annuelle des Missions évangéliques chez les peuples païens a eu lieu à Court, le 22 mai dernier. Le temple de cette localité, si beau par lui-même, était joliment orné pour la circonstance et témoignait de tout l'intérêt que les paroissiens de Court avaient mis à l'organisation de cette réunion. Cette fête est si bien entrée dans nos mœurs religieuses que là, comme partout ailleurs, le temple, trop grand d'ordinaire, a été cette fois trop petit pour recevoir les nombreux auditeurs qui s'y pressaient. M. Piton, ancien missionnaire en Chine et M. Nagel de Neuchâtel furent les principaux orateurs. Tous deux surent captiver et édifier leurs nombreux auditeurs par les récits les plus émouvants et les développements les plus propres à gagner des amis à la cause des Missions. » (Etr. rel. 1880).

L'intérêt augmentant sans cesse, les foules accourant toujours plus nombreuses à ces journées, il a fallu scinder ces rencontres.

« La réunion annuelle des missions du jour de l'Ascension a présenté cette année, ce caractère spécial qu'elle s'est dédoublée, ce qui a permis à un plus grand nombre d'auditeurs de jouir des avantages que procure ce genre de réunion. L'assemblée principale s'est tenue dans le temple de Tramelan, magnifiquement décoré pour la circonstance. La seconde a eu lieu dans le temple de Péry, qui avait également revêtu ses habits de fête pour ce jour-là. » (Chronique de 1892, Etr. rel. 1893).

Quant aux écoles du dimanche, encore modestes lors de la parution de la première chronique, elles prennent rapidement un essor surprenant. Voici comme preuve deux extraits de nos chroniques :

1875. « L'œuvre des écoles du dimanche a réveillé de nouveau l'attention de plusieurs personnes et l'un de nos pasteurs a reçu la mission de faire son possible pour les propager et les encourager. Dans ce but, M. Jaulmes-Cook, l'ami des enfants et le directeur modèle des écoles du dimanche, a été appelé à visiter la plupart de

nos paroisses et à recommander son œuvre favorite. » (Etr. rel. 1875).

Trois ans plus tard en 1878 :

« Le Jura compte 21 paroisses. Deux seulement n'ont point encore d'école du dimanche, et les 19 autres possèdent ensemble 55 écoles, réparties dans 45 localités ou communes. L'enseignement est donné par 230 ou 250 moniteurs et monitrices à 3400 enfants environ. » (Etr. rel. 1879).

d) Pasteurs et paroisses

Impossible de relever toutes les notices nécrologiques des pasteurs décédés à cette époque, ni non plus les mutations pastorales survenues ou les départs d'ecclésiastiques, venus de Suisse romande ou appelés en terre welsche, ni également la création de nouveaux postes pastoraux. Que l'on sache que cette rubrique existe dans ces chroniques et que son intérêt ne laisse pas à désirer.

4. La chronique des événements exceptionnels

Comme le précédent, ce chapitre pourrait revêtir une ampleur considérable. Il faut nous limiter et nous borner à ne relever, dans la liste de ces événements exceptionnels, que relate le pasteur Besson, ceux seuls qui nous donneront un reflet soit des problèmes posés à sa génération, soit ceux qui nous feront mieux connaître le point de vue d'un contemporain. Laissons donc de côté tout ce qui concerne l'érection de chapelles à Cormoret, Evilard, Bienne, l'inauguration du temple de Porrentruy, la création d'une caisse des pauvres dans le district de Moutier, le problème des frontaliers du Jura Nord, la disparition du journal « L'Union jurassienne » et son remplacement par « Le Libérateur », la parution de l'ouvrage du pasteur Montandon « Notice historique sur la Réformation de la partie française de l'Ancien Evêché de Bâle », la guérison par la foi et bien d'autres événements intéressants. Parlons d'abord des renseignements que nous fournit notre auteur sur certains mouvements religieux de l'époque.

a) L'Armée du Salut

L'assaut que dirige contre le Jura l'Armée du Salut dès 1883 et les troubles qui en résultent, posent au corps pastoral le problème de son attitude face à ces événements. Un premier examen a

lieu à Tavannes, en 1883, à l'occasion de la réunion bisannuelle de l'Alliance évangélique du Jura.

« M. Reymond, pasteur libre à Tavannes, a présenté un rapport sur la manière d'évangéliser dans les temps actuels. Il a relevé charitablement les bons côtés de l'Armée du Salut, tout en laissant dans l'ombre certains points au sujet desquels il faisait plusieurs réserves, et il s'est demandé comment on pourrait profiter des leçons données par cette œuvre qui a soulevé tant d'opposition. On a décidé de s'adresser à l'assemblée des délégués de la branche suisse, réunis à Berne, pour que des démarches soient faites auprès de qui de droit, en faveur de la liberté religieuse péniblement compromise en Suisse, pendant le cours de cette année. Ces démarches ont eu lieu, comme chacun le sait. Au reste l'Armée du Salut n'a pas fait beaucoup parler d'elle dans notre pays jurassien, quoique nous eussions à déplorer, à leur sujet, deux ou trois violations de la liberté de réunion, à Bienne et Neuveville. » (Etr. rel. 1884).

La chronique de 1884 accentue cette prise de position et montre nettement que les actes hostiles dirigés contre l'Armée du Salut ne proviennent pas des milieux dirigeants de l'Eglise réformée.

« Les réunions de l'Armée du Salut ont été, chez nous, comme ailleurs la cause de violences inqualifiables. Longtemps nous avons cru être mis en dehors de toute invasion de cette armée, mais nous nous sommes trompés. Les chefs ont cru devoir nous visiter et nous reconnaissons qu'ils en avaient le droit. Longtemps également, nous avons espéré que nos populations, profitant des expériences faites ailleurs, se montreraient à la hauteur des temps modernes et sauraient respecter le droit de réunion. Sur ce point encore nous nous sommes trompés, et le Jura a vu se produire des scènes d'intolérance que l'on ne croyait plus possibles de nos jours. Neuveville, Evilard, Bienne et d'autres localités ont, parfois à plusieurs reprises, été les témoins d'actes scandaleux et inqualifiables. Chez nous, comme à Neuchâtel, comme à Genève, l'histoire a dû enregistrer la faiblesse inexplicable des autorités qui n'ont pas eu le courage de défendre le droit de réunion contre les violences de perturbateurs surexcités. Notre gouvernement a cru, dès le commencement des réunions salutistes, pouvoir les interdire, au nom de la loi du 31 octobre 1875, qui prévoit la dissolution, par la police, de toute réunion religieuse, dans laquelle l'ordre public serait troublé même par des tiers. Il a apporté plus tard des amendements puis des restrictions à cette première décision. Il a signé l'engagement, pris de concert avec les gouvernements de Vaud et de Neuchâtel, d'autoriser les réunions privées, et quinze jours après, a laissé traîner dans la boue cette décision, par les émeutiers de Bienne. Il a ensuite promulgué de nouvelles mesures restrictives,

puis enfin, en dernier lieu, a adouci ces dernières résolutions par des directions moins draconiennes. Nous en sommes là, et nous avons vu chez nous, comme dans d'autres cantons le bon plaisir du gouvernement se mettre souvent au-dessus de la constitution, du droit et de la justice. Aujourd'hui tout paraît rentrer dans l'ordre et nous espérons que cet état de choses sera durable. » (Etr. rel. 1885).

Il en fut selon le désir de notre auteur.

b) Sabbatistes-adventistes

En 1888, notre pasteur signale une manifestation spectaculaire pour l'époque :

« Une manifestation curieuse, plutôt qu'intéressante, a été l'organisation d'un Camp-Meeting à Tramelan, du 21 au 26 août. L'initiative en avait été prise par les sabbatistes-adventistes américains et suisses qui travaillent à Bâle depuis quelques années et publient le journal « Les Signes des temps ».

» Le but unique était de faire de la propagande en faveur des principes chers aux organisateurs sus-mentionnés. Une grande tente ovale, pouvant contenir quelques centaines de personnes, était destinée aux diverses assemblées, qui devaient avoir lieu et six autres tentes dressées dans la forêt, devaient servir d'habitation aux membres de la congrégation, venus de divers pays au nombre de 100 à 150 environ. Nous ne pouvons que rendre hommage à l'esprit de largeur et de tolérance qui n'a cessé d'animer, à cette occasion, les habitants du village de Tramelan-dessus, sur le territoire desquels se trouvait le camp. Nous ne pouvons également que féliciter les mêmes habitants et ceux des villages voisins, pour la grande sagesse avec laquelle ils ont su demeurer étrangers aux principes judaïques et aux observances légales qui caractérisent les congrégations sabbatistes, car, d'après ce que nous avons entendu dire, aucun des fidèles de nos Eglises n'a été réellement gagné par cette manifestation de propagande nouvelle, aux principes nouveaux qui leur étaient présentés. Les baptêmes qui ont eu lieu à cette occasion, ont tous été administrés à des personnes appartenant déjà au sabbatisme, avant le Camp-Meeting. » (Etr. rel. 1889).

En 1893, l'effort sabbatiste se porte sur Villeret et enregistre un certain succès :

« Le village de Villeret, paraissant menacé par la propagande zélée de quelques sabbatistes, a eu le privilège d'entendre, à la fin de l'année dernière, une conférence de M. G. Godet, professeur à Neuchâtel sur ce sujet : « Dimanche ou sabbat ? ». La parole con-

vaincue de l'honorable conférencier, la manière charitable et respectueuse avec laquelle il s'est exprimé sur le compte de ceux qu'il combattait, ont contribué à raffermir les convictions des personnes qui avaient été quelque peu ébranlées par les réunions adventistes, tenues précédemment dans cette localité. » (Etr. rel. 1894).

c) Les anabaptistes

L'érection en 1893 d'une chapelle anabaptiste permet à notre chroniqueur de présenter ces croyants au public romand.

« De plus, ce qui vaut mieux encore que des œuvres faites en commun, l'esprit de l'Alliance évangélique règne généralement dans le Jura chez ceux qui font profession de servir l'Eternel. Nous voyons même se rapprocher de nous des anciens anabaptistes, disséminés comme fermiers sur nos montagnes, et qui, jadis, se refusaient à tout contact religieux avec d'autres Eglises. Ils portaient des habits spéciaux, toujours identiques, de génération en génération. Ils condamnaient le service militaire, ne prêtaient aucun serment et, vivant éloignés de tout temple et de toute chapelle, tenaient leurs cultes, de maison en maison, comme les chrétiens primitifs. Or, cette année, nous les avons vus pour la première fois ériger une chapelle anabaptiste. Ce fait est un signe des temps pour quiconque connaît l'esprit conservateur exagéré qui caractérisait jadis cette congrégation. L'esprit de largeur chrétienne qui a présidé à l'inauguration de la dite chapelle s'est manifesté jusque dans les invitations à y prendre part qu'ont reçues plusieurs pasteurs nationaux. De plus, enfin, nous avons constaté le même phénomène de largeur dans une réunion religieuse allemande, convoquée par la Société évangélique de Berne, et dans laquelle se sont rencontrés de nombreux anabaptistes, soit parmi les orateurs, soit parmi les auditeurs. » (Etr. rel. 1894).

Ceci dit, mentionnons encore dans ce chapitre quelques autres manifestations spéciales, sans liens les unes avec les autres.

d) Ecole et instituteurs

A maintes reprises, le pasteur Besson, dans ses chroniques, fait allusion à l'école et à la lourde tâche des membres du corps enseignant. De ces entrefilets, nous ne citerons que le suivant. Il montre l'esprit de compréhension dont il est animé à l'égard des instituteurs. Après avoir rappelé en 1886 le congrès scolaire de la Société pédagogique romande à Porrentruy, il ajoute :

« Mais les chagrins suivent souvent les joies et les fêtes ont souvent leurs revers comme les médailles. Nos instituteurs ont eu, le 24 octobre, le regret de voir le peuple bernois refuser, à une majorité de plusieurs milliers de voix, un projet de loi sur les pensions de retraite qui avait été voté, on peut le dire, à l'unanimité des membres du Grand Conseil, sans avoir rencontré aucune opposition de la part de l'un ou de l'autre des partis qui se partagent le canton. Ce vote, qui a été une désagréable surprise pour tous les cœurs généreux, ne peut être que le résultat d'un inqualifiable égoïsme de la part d'un grand nombre de votants. Il nous est souvent pénible, à nous pasteurs, de voir notre peuple accepter, avec une inexplicable facilité parfois, des lois qui, directement ou indirectement, portent atteinte aux droits les plus sacrés de la religion et de l'humanité, tandis qu'il fait une opposition des plus marquées aux lois qui ne lui demandent que quelques sacrifices pécuniaires. » (Etr. rel. 1887).

e) La lutte contre la littérature immorale

Laissons parler notre chroniqueur :

« Une nouvelle œuvre a fait, en 1891, son entrée sur le sol jurassien ; c'est celle qui consiste à combattre la littérature immorale. C'était à Saint-Imier, la plus importante localité industrielle de nos montagnes. Le principal orateur était M. le pasteur Naef de Lausanne et deux conférences furent données dans des lieux publics profanes. On y parla de la famille, de l'amour paternel, des caisses d'épargne et enfin de tout ce qu'il y avait à faire pour défendre vigoureusement le pays contre l'intrusion de toute littérature immorale. Un marchand de mauvais écrits, venu de Chaux-de-Fonds où il est domicilié, essaya de faire opposition et d'attaquer la Bible au sein d'un auditoire qu'il croyait, dans sa majorité, favorable à sa cause. Il ne réussit pas, grâce à Dieu, et la condamnation correctionnelle qui, deux mois après, frappa le dit contradicteur, à cause des écrits ignobles qu'il répandait, ne servit qu'à lui aliéner complètement l'opinion publique. Espérons que ce sentiment de réprobation se maintiendra dans notre population et s'étendra à tous les vendeurs de mauvais livres. » (Etr. rel. 1893).

Cet effort ne sera pas sans lendemain et nous lisons dans la chronique de 1893 ce qui suit :

« Convaincue que l'on ne supprime que ce que l'on remplace, la section de Saint-Imier de l'Association suisse contre la littérature immorale a fondé, dans cette localité, sur la place Neuve, un kiosque jurassien. On peut s'y procurer un choix varié de journaux

illustrés, des œuvres d'imagination, des relations de voyages, des publications honnêtes et intéressantes, à prix réduits. » (Etr. rel. 1894).

f) A propos des billets du dimanche

Voici le point de vue des amis du dimanche de ce temps-là : Nous sommes en 1890.

« La compagnie de chemin de fer du Jura-Simplon a cru devoir prendre une mesure, qui, tout en apportant beaucoup d'argent dans ses caisses, a provoqué un vif chagrin dans le cœur des vrais amis de la sanctification du dimanche. Cette mesure supprime le prix du retour pour les courses faites le dimanche. Depuis qu'on l'a mise à exécution plusieurs accidents sont survenus sur la ligne et l'on a pu entendre des réflexions caractéristiques et populaires comme celles-ci : « Avec leurs trains du dimanche, ce qu'on a gagné la semaine, on le dépense en un jour. » — « Les gens croient que cela ne leur coûte rien de voyager ; ce n'est pas le poisson qui coûte, c'est la sauce, elle leur revient joliment plus cher ! » — « Maintenant c'est fête sur fête ; l'ouvrier ne peut plus épargner et il se ruine ! » — « En oubliant Dieu, on oublie ses devoirs ! » (Etr. rel. 1891).

L'année suivante, en 1891 :

« Les sentiments pénibles qu'éprouvaient, l'an passé, les chrétiens du Jura, à cause des billets de chemin de fer, vendus à profusion par la compagnie du Jura-Simplon, n'ont fait que s'accentuer toujours davantage, durant le cours de la présente année. Le dimanche 7 ou 14 juin, a été lue dans la plupart des chaires de notre pays, une circulaire adressée aux membres de l'Eglise, par la Société évangélique et le Synode officieux du Jura, les invitant à s'abstenir, le plus possible, des voyages du dimanche. Le même 14 juin avait lieu, à l'extrémité de nos montagnes, la catastrophe de Münchenstein qui donnait ainsi à notre appel une poignante actualité. Deux mois plus tard, le désastre de Zollikofen attirait, de nouveau, l'attention publique sur les trop grandes facilités accordées par notre compagnie aux voyageurs du dimanche et des jours de fête. Les employés sont surmenés, ces jours-là, et l'on raconte que l'un d'entre eux répondait un dimanche à un voyageur qui lui demandait quelques renseignements : « Je ne puis vous répondre ; je n'ai plus ma tête à moi ! ». Une pareille réponse met à nu l'une des principales causes de ces nombreux accidents de chemin de fer que nous déplorons. » (Etr. rel. 1892).

Cette campagne aboutit à un résultat satisfaisant en 1893.

« Les chrétiens de notre pays se sont vivement réjouis de la décision prise le 23 février, par le conseil d'administration du J. S. de supprimer les billets dits du dimanche, dans les conditions où ils avaient été délivrés depuis trois ans environ. C'était mettre fin, en partie du moins, aux courses inutiles du dimanche et au surmenage des employés, occasionné par le trop grand nombre de voyageurs. » (Etr. rel. 1894).

g) Les tableaux du futur musée de Neuchâtel

Tirons de l'oubli la page suivante, elle le mérite.

« Il s'est fait, ces dernières années, une véritable œuvre d'évangélisation dans notre Jura, par le moyen des tableaux magnifiques du peintre Paul Robert au Ried, près de Bienne. Nous ne nous arrêterons pas à les décrire, ce serait trop long. D'ailleurs la plupart de nos lecteurs les connaissent déjà par les descriptions qu'en ont données les journaux religieux et même des journaux politiques. Qu'il suffise de dire que chaque lundi matin, jour où les tableaux sont visibles, des foules considérables se rendent au Ried, afin de les contempler. On y vient du Jura, de la partie allemande du canton de Berne, de Neuchâtel et souvent de contrées plus éloignées. Nous y avons vu pêle-mêle des artistes, des professeurs, des littérateurs, des pasteurs, des ouvriers, des paysans, des paysannes, de grandes dames, de simples ouvrières, des gens de toutes classes et de toutes conditions.

» Il est étonnant, disait un professeur, à la vue de cette foule si considérable, il est étonnant de constater à quel point le goût artistique est développé parmi notre peuple pour que ces tableaux attirent ainsi les masses ! » — Nous croyons, sans prétendre refuser cette manière de voir, qu'il faut chercher plus haut l'explication du phénomène remarquable que nous avons signalé. Quelque artistiques que soient ces tableaux, quelque développé que puisse être le goût du beau parmi nos populations, j'estime que c'est dans la satisfaction de certains besoins religieux, conscients ou inconscients, que nous devons chercher l'explication de cet attrait si puissant qui réunit, dans un même sentiment d'admiration ces foules si diverses. Les âmes qui n'ont pas rompu avec tout ce qui est religieux, éprouvent dans l'atelier du peintre biennois quelque chose qui les rapproche du ciel et élève leurs pensées : « Ici, on sent le besoin de prier ! » disait à voix haute une femme du peuple, en exprimant l'émotion qui remplissait son cœur. C'est bien la véritable explication pour plusieurs. La vue du Christ apparaissant sur les nuées ; les bénédictions nombreuses qui découlent de cette venue pour les arts, les sciences, l'agriculture, l'industrie ; ces influences bénies transportent le spectateur sérieux dans un monde

idéal qui fait du bien à son âme, la réchauffe, l'encourage et transforme momentanément l'atelier du peintre en une sorte de sanctuaire. Il y a là une œuvre de foi rendue par un peintre croyant et propre à faire naître la foi dans les cœurs susceptibles de se laisser emporter jusqu'au domaine des réalités invisibles. Tous en repartent émus, les uns gagnés par un détail, les autres par un autre, ils parlent du Christ, ils parlent du grand ennemi des âmes, de la victoire finale promise aux chrétiens, et ce qu'ils en disent à leurs parents, à leurs amis, fait que le lundi suivant de nouvelles foules veulent voir et admirer à leur tour. Ainsi s'est accomplie, ces derniers temps, une belle œuvre d'évangélisation au milieu de nous, par l'intermédiaire de ces magnifiques tableaux. » (Chronique de 1892, Etr. rel. 1893).

h) Vers la paix !

Cette même chronique mentionne le début de la campagne entreprise par le pasteur Samuel Gétaz père, de Bienne, en faveur de la paix. Cette campagne se poursuivra plusieurs années, mais la disparition des « Etrennes religieuses » en 1894 ne nous donnera pas l'occasion d'en suivre les péripéties.

« Une œuvre également nouvelle a surgi au milieu de nous et a été comme le précurseur de tout ce qui s'est fait de bien à Berne cet été, dans le congrès de la paix. Cette œuvre, provoquée par M. le pasteur Gétaz de Bienne, a pour but d'amener tous les chrétiens à travailler, sur le terrain de l'Evangile, à côté de tout ce qui se fait déjà sur le terrain humanitaire, au rapprochement des individus et des peuples dans un commun désir de paix. Cette bonne pensée a passé du Jura à l'assemblée annuelle des délégués de l'Alliance évangélique suisse, réunis à Bâle le 17 juin écoulé. La question a été prise en considération et le Comité central a été chargé de l'étudier et de voir si l'Alliance évangélique universelle ne pouvait ajouter à son programme une active propagande en faveur de la paix générale. » (Chronique 1892, Etr. rel. 1893).

5. Les protestants vis-à-vis des catholiques

A l'époque où le pasteur Besson rédige ses chroniques, l'Eglise catholique du Jura passe par la persécution connue sous le nom de Kulturkampf et dirigée contre elle par le gouvernement radical à tendance rationaliste du canton de Berne. Notre auteur ne pouvait ignorer cette situation, d'autant moins que l'Eglise nationale

évangélique réformée eut aussi à pâtir de l'hostilité gouvernementale. S'il déplore les actes de violence commis contre le colporteur biblique Pointet à Delémont, Grandfontaine, Boécourt et Courchapoix en 1880 (Etr. rel. 1881), il fait preuve de beaucoup de compréhension et de sympathie pour les souffrances des catholiques et se réjouit de les voir retrouver une situation meilleure. Il se montre heureux d'en informer la Suisse romande.

« Notre gouvernement a été renouvelé, presque entièrement, au printemps de cette année (1878) et cette révolution pacifique qui s'est faite dans un esprit de justice et de saine administration, nous donne à espérer beaucoup pour l'avenir. Dès ses premiers pas dans la carrière administrative, nous avons pu constater un changement notable dans sa conduite vis-à-vis de l'Eglise catholique romaine, et, par contre-coup, vis-à-vis de notre propre Eglise. Des abus de pouvoir, accomplis par des employés subalternes, ont été réprimés par l'autorité supérieure. Les ecclésiastiques révoqués de leur fonction, par arrêt de la Cour d'appel et de cassation du 15 septembre 1873 ont été amnistiés par le Grand Conseil, sur le préavis du Conseil d'Etat, et les paroisses qui n'étaient pas encore organisées légalement, ont été invitées à se constituer, à élire des autorités paroissiales et à procéder à la nomination de curés, partout où il n'y en avait pas encore en fonction. C'est ainsi que Delémont, profitant de ces bonnes dispositions, s'est donné un conseil paroissial conforme au vœu de la majorité. » (Etr. rel. 1879).

» Le Jura catholique mérite une mention spéciale de notre part parce que nous avons vu, cette année (1885), se terminer à l'amiable la lutte engagée, il y a dix ans environ, par le gouvernement de Berne contre le clergé et les autorités paroissiales de l'Eglise catholique romaine. Notre gouvernement, après avoir refusé de prendre part aux négociations qui ont eu lieu entre le Conseil fédéral et le pape, pour le rétablissement d'un nouvel évêque sur le siège épiscopal de Bâle, a fini par reconnaître, en cette qualité, l'élu des Etats concordataires, le chanoine Fiala à Soleure. Celui-ci remplace, après plusieurs années de luttes entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux, l'évêque Lachat, devenu archevêque **in partibus** et administrateur religieux du canton du Tessin. Le nouvel élu est, comme son prédécesseur, originaire de notre pays. Son père, Allemand d'origine, avait acheté la bourgeoisie d'Elay et ce n'est que dernièrement que la ville de Soleure lui a donné la bourgeoisie d'honneur. C'est à Laufon, petite ville sur la route de Bâle, que M. Fiala a commencé sa carrière en qualité d'instituteur. Il fut nommé professeur à l'école secondaire en 1841, puis, deux ans après, il fut installé comme curé d'un village soleurois, dans la vallée qui s'étend de Moutier à Balsthal, à Herbetzwil. Il y de-

meura 14 ans, jusqu'à ce qu'il fut nommé directeur de l'école normale de Soleure et ensuite, en 1860, professeur de théologie. En 1862, il fut créé chanoine au Chapitre de Saint-Ours et Victor, et, en 1870, prévôt de ce chapitre. Il s'est distingué par la publication d'intéressants travaux historiques et l'Université de Zurich lui a décerné le titre de Docteur honoris causa. On le dit homme très cultivé et d'une grande tolérance, aussi les Jurassiens paisibles, protestants et catholiques, attendent-ils une ère de paix religieuse et confessionnelle pendant le temps de son futur épiscopat. Relativement à la prébende à payer au nouvel évêque, le Conseil d'Etat de Berne a décidé d'accorder provisoirement la somme réclamée par le gouvernement de Soleure comme part afférente à notre canton, mais il n'a voulu s'engager en rien d'une manière absolue pour l'avenir. Il tient à se réserver, comme on le voit, le temps nécessaire pour observer à l'œuvre le nouvel évêque, avant de prendre une décision définitive. En attendant, les catholiques romains sont contents et nous sommes heureux de constater la cessation, de la part de notre gouvernement, du Kulturkampf de triste mémoire. » (Etr. rel. 1886).

« Les luttes religieuses ou confessionnelles réapparaissent dans le Jura catholique. M. Stockmar, conseiller d'Etat, à Berne, et Jurassien d'origine, a publié, sous le titre de « Question catholique dans le canton », des articles de journaux fort remarqués. Le fait que ces articles étaient signés en toutes lettres, par leur auteur, avec mention de sa qualité de Conseiller d'Etat, a permis de supposer que les vues exprimées par lui, n'étaient pas uniquement personnelles. On a compris qu'il y avait là, au fond, un manifeste du gouvernement lui-même et une main de réconciliation tendue par les hommes au pouvoir au clergé catholique romain. M. Stockmar reconnaît les fautes commises par le gouvernement de Berne, il y a 18 ans, lors du Kulturkampf : « Deux mesures, d'une opportunité tout au moins contestables, contribuèrent à aigrir les esprits : l'occupation militaire et l'interdiction de séjour, équivalent au bannissement des ecclésiastiques révoqués. On manquait de sang-froid des deux côtés. A 18 ans de distance on a peine à s'expliquer comment les choses purent en venir à cette extrémité : c'était la crise suprême d'une lutte qui durait depuis quarante ans ». Il reconnait ensuite que la situation dans laquelle l'Etat de Berne s'est placé jusqu'à maintenant vis-à-vis du clergé catholique jurassien est une situation dangereuse et grosse de périls pour l'avenir. Il désirerait, en conséquence, que par de réciproques concessions, il fût cherché un mode de faire nouveau, qui permît aux deux pouvoirs civils et religieux, de vivre désormais en paix dans les limites de la loi ecclésiastique en vigueur.

» Ces ouvertures ont déjà provoqué de nombreuses et vives

discussions parmi les membres du clergé catholique jurassien. Il en surgira d'autres encore, car un second conseiller d'Etat, M. Eggli, allant plus loin, propose un article constitutionnel permettant de séparer l'administration de l'Eglise catholique romaine de celle de l'Eglise des vieux-catholiques. Les premiers voudront-ils partager leurs fonds et leurs temples ? ». (Chronique 1891. Etr. rel. 1892).

Par cette question se termine la dernière allusion aux difficultés du Jura Nord, dans les chroniques du pasteur Besson. Il nous a paru intéressant de faire ces longues citations pour montrer l'effort d'impartialité accompli par notre collègue vénéré et l'esprit de compréhensoin qui l'animait.

6. La chronique des luttes théologiques

A pas lents, nous en arrivons à ce qui constitue la raison d'être de ces chroniques, parues dans les « Etrennes religieuses » : la description pour les Romands des luttes que soutient, au sein de l'Eglise protestante bernoise, le parti évangélique contre les assauts du rationalisme. Nous ne donnerons pas à ce thème très intéressant, mais très spécial, l'ampleur que lui accorde le pasteur Besson et laisserons de côté maints détails sans intérêt pour le Jura. Cette lutte se livre sur plusieurs terrains à la fois, tant au Synode cantonal bernois, qu'autour des chaires à repourvoir à la Faculté de théologie réformée de Berne, tant dans les paroisses jurassiennes, qu'autour de la rédaction d'une nouvelle liturgie française. Contentons-nous de résumer quelques aspects de ces luttes.

a) Au Synode cantonal de l'Eglise réformée bernoise

Au moment où se rédigent nos chroniques, nous trouvons au Synode cantonal les deux tendances de pensée et de piété, qui s'affrontent avec vigueur et sans tendresse dans le Jura : celle des rationalistes (libéraux) et celle des évangéliques, défenseurs de l'orthodoxie traditionnelle. Si ces derniers ne diffèrent que par d'infimes nuances de leurs coreligionnaires du Jura, les rationalistes de l'ancien canton paraissent animés d'une piété plus réelle et plus profonde que ceux du Vallon de Saint-Imier. Dans un entrefilet paru dans l'« Union jurassienne » du 16 novembre 1878, le rédacteur de ce journal souligne le profond sérieux des rationalistes de l'ancien canton et leur respect de la Bible, qui, « parole

vivante de Dieu — disent-ils eux-mêmes — conserve sa fraîcheur comme l'eau d'une fontaine quoiqu'elle coule depuis des siècles ». « Cette attitude, ajoute encore notre rédacteur, forme contraste avec « les plates moqueries par lesquelles certains de nos rationalistes prétendent attaquer le Saint Livre ». Cette appréciation peu louangeuse pour les masses d'électeurs qui apportent leur appui au parti libéral jurassien (théologiquement parlant !) correspond, hélas ! à une douloureuse réalité, mais ne s'applique pas aux chefs de cette tendance, dont plusieurs — en particulier le notaire Marchand de Renan — sont des personnalités sympathiques, avides d'arracher l'Eglise à un traditionalisme sclérosé.

Entre ces deux tendances du rationalisme et de l'orthodoxie s'en intercale, au Synode cantonal, une troisième, qui sera, à certains moments, puissante numériquement parlant, et dont l'attitude quelque peu fluctuante, décidera de l'orientation même de cette assemblée. Cette tendance intermédiaire qui, à cette époque, recrute ses adhérents seulement dans l'ancien canton et ne compte aucun adepte au Jura, porte le nom de Tiers-Parti. Rejetant les outrances théologiques des rationalistes, ses inspirateurs ne veulent pas s'inféoder, pour tout autant, à une orthodoxie, dont plusieurs d'entre eux estiment dépassées et surannées certaines de ses prises de position. (« Vie Protestante » du 7 janvier 1955).

En 1874, le Tiers-Parti s'allie au rationalisme et cette coalition donne au Synode une orientation nettement tournée vers la gauche théologique. Le parti évangélique minoritaire représente l'opposition. Cette prédominance des tendances de gauche se manifeste en particulier par la teneur des mandements du Jeûne fédéral, qui rompent avec le texte habituel de ces documents et qui provoquent de vives réactions au sein du corps pastoral jurassien.

« Le mandement du Jeûne élaboré par la commission synodale à l'occasion du jour du Jeûne fédéral a été, cette année, plus mauvais que jamais. Passant sous silence l'appel à la repentance et à l'humiliation qui d'ordinaire forme le fonds de tout mandement, ce document dépouillé de toute sève évangélique et dû à la plume de l'un des chefs du rationalisme bernois, a produit chez un grand nombre de chrétiens, ecclésiastiques et laïques, une pénible impression. Quelques pasteurs n'en ont pas donné connaissance à leurs paroissiens, un autre l'a fait lire par l'instituteur de la localité, des troisièmes l'ont lu à contre-cœur, et ces derniers, enfin, ont exprimé publiquement des réserves au sujet d'affirmations trop absolues ou très hasardeuses, mises en avant par l'auteur de cet écrit. Dans l'état de division dans lequel se trouve notre Eglise, ces mandements dits religieux et, pour la plupart politiques et rationalistes, servent plutôt au scandale qu'à l'édification et devront être abandonnés. » (Chronique 1877, Etr. rel. 1878).

Après le renouvellement du Synode en 1878, effrayé des outrances de pensée des rationalistes, le Tiers-Parti fait volte-face lors de la session du Synode des 19 et 20 novembre de cette année. Il rompt son alliance avec le parti libéral (théologiquement parlant) et en conclut une nouvelle avec les évangéliques.

« Le Synode cantonal que nous supposions devoir demeurer le même par les élections de renouvellement qui ont eu lieu à la fin de l'an passé, a présenté une tout autre face que celle à laquelle nous nous étions attendus. Les personnes qui le composent sont demeurées à peu près les mêmes, mais l'esprit qui anime le Tiers-Parti s'est sensiblement modifié, au grand étonnement des rationalistes proprement dits. Ce parti, qui rallie autour de lui la plus forte des minorités constituant le Synode, au lieu de chercher dans la gauche, comme il l'avait fait précédemment l'appoint qui lui était nécessaire pour obtenir une action prépondérante dans les élections, s'est replié sur la droite et lui a donné ainsi une représentation dans le Bureau et la Commission synodale plus forte que celle que voulaient lui attribuer les membres de la gauche. Cette alliance entre la droite et le centre, alliance recherchée par ce dernier, pouvait se faire d'autant plus facilement que plusieurs des hommes qui composent ce parti, qu'on peut appeler le centre-droit, diffèrent du parti évangélique moins sur des questions de dogmatique que sur des questions de forme. » (Chronique 1879, Etr. rel. 1880).

Signe précurseur de cette révolution, le ton du mandement du Jeûne de 1878 a changé.

« Le mandement élaboré, au nom du Conseil synodal, pour le jour du Jeûne, n'a soulevé, cette année, aucune opposition. L'auteur n'a pas craint de parler de Dieu, de Jésus-Christ, du péché et de la repentance. Il aurait pu apporter plus de concision dans la rédaction de ses pensées, mais, au demeurant l'esprit de cet appel était bon, et nous serions heureux de n'en avoir jamais de plus mauvais. » (Chronique 1878, Etr. rel. 1879).

Ce renversement des alliances demeure. Sans doute diverses alertes se produisent encore, mais inutile d'insister : au sein du Synode cantonal, le parti évangélique s'affermira d'élection en élection, sur les péripéties desquelles nos chroniques nous donnent maint détail.

Terminons ce paragraphe par une page qui montre à la fois la réticence bernoise à l'égard des initiatives jurassiennes et l'influence exercée par notre députation sur le Synode.

« Le Synode cantonal a eu sa session annuelle de 1er décembre 1891. Elle a été en elle-même peu importante et les questions admi-

nistratives ont absorbé la plus grande partie du temps. Le sujet principal à l'ordre du jour était relatif à l'instruction religieuse de la jeunesse. Dans le principe, il avait été nettement question d'encourager la fondation d'écoles du dimanche dans le canton, mais ce nom sonne encore si mal aux oreilles de certains pasteurs de langue allemande que le Conseil synodal, pour faire passer ses propositions, avait cru devoir mettre de côté le nom plus ou moins suspect pour ne parler que de l'instruction religieuse de la jeunesse et des cultes à elle destinés. La proposition venait du clergé de langue française et cette origine n'était pas propre à la recommander. Nous passons, à tort ou à raison, aux yeux de nos collègues allemands, pour être trop facilement disposés à accepter, sans contrôle, ce qu'ils appellent des nouveautés. Il n'en est pas moins vrai, cependant, qu'ils finissent toujours par accepter les idées vraies, quelque étranges qu'elles leur aient paru au premier abord. Je n'en veux pour preuve que le fait suivant. Jadis les réunions bibliques (Bibelstunden) étaient envisagées, par bon nombre de pasteurs allemands, comme le moyen le plus efficace pour développer l'esprit sectaire au sein du peuple. Les cultes officiels étaient suffisants et l'on ne devait rien faire en dehors du temple. Or, dans le courant de l'automne 1891, la Société cantonale des pasteurs bernois entendait un rapport qui traitait la question suivante : « Comment serait-il possible de ramener le peuple à la lecture de la Bible ? » Puis, après discussion du rapport, il fut décidé, à la majorité des pasteurs présents, que des démarches seraient faites auprès des autorités compétentes, pour les engager à recommander aux conseils paroissiaux et aux pasteurs les dites réunions bibliques comme étant le meilleur moyen à employer afin de ramener le peuple à la lecture de la Bible. Ainsi se produisent souvent, dans la manière de voir, des changements provoqués par le temps et la réflexion. » (Chronique 1892, Etr. rel. 1893).

Repoussée en cette session, l'initiative jurassienne trouve bon accueil quelques années plus tard. Avec un certain décalage, il en fut de même pour la plupart des propositions émanant du Jura. Au sein de l'Eglise réformée bernoise, le rôle des protestants jurassiens s'est montré fécond.

b) Manuel Martig et manuel Montandon

Sur le terrain jurassien, la lutte entre la tendance évangélique et la tendance rationaliste se manifeste tout d'abord par l'opposition des partisans de la première à l'introduction dans nos écoles du manuel de religion rédigé par le professeur Martig. Les chroniques Besson nous permettent de suivre les étapes de cette lutte.

1877. « La Direction de l'Education du canton de Berne a rendu obligatoire, pour les écoles et collèges de langue française un manuel d'histoire religieuse, publié à Genève et destiné à gagner au rationalisme nos jeunes générations. Nous espérons que cet écrit, traduit de l'allemand, n'aura d'autre effet que de réveiller l'esprit de foi et de piété au sein de nos populations jurassiennes, et que cette nouvelle campagne entreprise par le gouvernement bernois pour rationaliser le Jura protestant, n'aura pas plus de succès que la première, de triste mémoire, entreprise contre le Jura catholique. » (Etr. rel. 1878).

1878. « Le manuel rationaliste Martig qui nous donnait tant de crainte, l'an passé, est devenu moins dangereux depuis que les amis de l'Evangile ont reçu du nouveau directeur de l'instruction publique, par écrit et d'une manière verbale, l'assurance qu'un Manuel évangélique, répondant à certaines conditions pédagogiques qui nous ont été tracées, pourrait être admis comme officiel, en haut lieu, au même titre que le premier. Un ou deux pasteurs compétents se sont mis immédiatement à l'œuvre, et une circulaire a été adressée à toutes les commissions d'écoles protestantes pour les rendre attentives à la publication de ce nouveau Manuel évangélique, tout en les engageant à attendre son impression avant de se procurer de nouveaux recueils destinés à l'enseignement religieux. Ce qui humainement parlant est pour nous d'un plus grand encouragement dans cette question, c'est qu'une opposition tout à fait analogue à celle qui s'est manifestée chez nous contre l'introduction du Manuel Martig s'est produite également dans l'Ancien Canton, au sein du Tiers-Parti religieux qui possède la majorité dans le Synode cantonal, et parmi les pasteurs allemands. Ils se sont mis, eux aussi, à l'œuvre pour la composition d'un nouveau manuel, et ils espèrent le voir admettre comme officiel, au même titre que celui qu'ils veulent combattre. Cet espoir est renforcé par le fait qu'un ancien chef de ce parti religieux, un des promoteurs de cette opposition, M. le pasteur de Steiger, siège actuellement au Conseil d'Etat. » (Etr. rel. 1879).

1879. « Nous avons eu une grande déception à propos du manuel évangélique destiné à prendre la place du Manuel Martig dans toutes les écoles où on voudra bien l'admettre. M. le Directeur de l'Education, comme nous le rapportions l'an passé, ayant donné par écrit et d'une manière verbale, l'assurance qu'une Histoire biblique, conçue dans un esprit évangélique, mais répondant à certaines conditions pédagogiques indiquées, pourrait être reconnue comme officielle, un de nos collaborateurs s'est immédiatement mis à l'œuvre et a travaillé pendant tout l'hiver à l'accomplissement heureux de sa tâche difficile. Au printemps, une commission ecclé-

siastique de trois membres a examiné le manuscrit proposé et l'a admis au nom des pasteurs évangéliques, de sorte que, au mois de juillet, il était déposé sur le Bureau de la Direction de l'Education qui le remit, à son tour, entre les mains de la Commission des moyens d'enseignement. Quatre mois nous paraissaient suffisants pour examiner le volume qui n'est pas grand et pour permettre de l'avoir imprimé au commencement du semestre d'hiver, mais la Commission des moyens d'enseignement en a jugé autrement, et elle ne donnera son préavis qu'au mois de décembre prochain. Cette manière d'agir peut paraître habile aux yeux de certaines personnes, pour nous, nous attendons, et si Dieu est pour nous, qui sera contre nous. » (Etr. rel. 1880).

1880. « Les démarches pénibles que nous avons dû faire pour la publication d'un manuel biblique en opposition à celui de M. Martig ont heureusement abouti, grâce à Dieu et grâce à la bonne foi et à la loyauté de M. Bitzius, conseiller d'Etat, et directeur de l'instruction publique. L'honorable magistrat, sans partager nos convictions, chacun le sait, n'a pas pu suivre la commission des moyens d'enseignement sur le chemin dans lequel elle paraissait s'être engagée par ses atermoiements, et, condamnant les fins de non-recevoir par lesquelles elle avait cru pouvoir répondre à nos justes demandes, il a autorisé de son chef l'usage officiel du manuel de M. le pasteur Montandon, et l'a admis au même titre que l'ouvrage rationaliste de M. Martig. Le manuel est actuellement imprimé et à la disposition des commissions d'école et des instituteurs. Nous espérons qu'un bon nombre d'entre eux, dirigés par l'Esprit de Dieu, préféreront le vieil Evangile de notre Seigneur Jésus-Christ aux principes superficiels d'une science humaine qui ne peut que favoriser l'esprit d'incrédulité et de démoralisation dont notre siècle souffre à un si haut degré. » (Etr. rel. 1881).

1881. « Le Synode scolaire cantonal s'est occupé particulièrement de la question des moyens **d'enseignement religieux** dans l'école. Il désirait savoir quelles sont les qualités et les défauts des manuels existants, si l'un d'entre eux pouvait suffire pour toutes les écoles, et, dans le cas négatif, s'il devait être élaboré un manuel nouveau d'Histoire Sainte destiné à être employé dans tout le canton. Cette question, soulevée dans un moment où les manuels Martig, Langhans et Montandon viennent à peine d'être introduits dans nos écoles primaires, dénote, chez les personnes en tête des affaires scolaires, le regret d'avoir provoqué des luttes religieuses dans le sein de l'Ecole et un besoin senti de revenir à la paix et à l'unité d'esprit, par le moyen d'un manuel commun en usage dans toutes les classes primaires. Y réussiront-ils ? Nous en doutons et nous ferons, nous, Jurassiens protestants, tout ce

qu'il dépendra de nous pour maintenir en usage le manuel Montandon qui répond parfaitement à tous nos besoins à cet égard, et qui, publié en seconde édition dans le canton de Vaud, tend à prendre une place marquée dans les écoles de la Suisse romande. » (Etr. rel.).

« Nous maintiendrons ! » Sur cette note de fermeté se termine, dans les chroniques Besson, le récit des luttes soutenues autour du manuel d'histoire sainte du Jura Sud au siècle passé.

c) La sociéfé évangélique à l'œuvre

En 1872, un groupe de laïques et de pasteurs de tendance évangélique fondent l'**Association religieuse jurassienne** chargée de défendre les principes fondamentaux du christianisme.

« En 1875, elle n'a pas obtenu encore au sein de nos paroisses toute l'attention qu'elle mérite, mais elle est prête à combattre énergiquement, partout où son Maître l'appellera, le bon combat de la foi et à faire son devoir. » (Chronique 1875. Etr. rel. 1876).

En 1877, cette association fait alliance avec celle des Protestants disséminés et choisit comme agent, M. Yung, ancien pasteur de Porrentruy, non réélu parce que de tendance évangélique, lui confiant le soin de visiter, au nom des deux sociétés, les protestants disséminés du Jura Nord et de célébrer des cultes réformés dans les endroits que ne peuvent desservir les pasteurs de cette contrée. Voici une nouvelle étape :

« La Société des protestants disséminés et l'Association religieuse, qui ont eu leur assemblée générale à Corgémont, le lundi 28 juillet, se sont pour ainsi dire fondues dans une seule et même association : la Société évangélique du Jura bernois, qui a pour but de travailler, sur la base de la foi évangélique, au maintien et au développement de l'Eglise nationale réformée du Jura. Elle s'occupe de l'œuvre pour les protestants disséminés, de la mission intérieure, des missions étrangères, de l'instruction religieuse de la jeunesse, de la sanctification du Dimanche, du paupérisme, de l'appui à donner aux minorités évangéliques, et, en général, de tout ce qui touche aux intérêts moraux et religieux du pays. La Société a deux comités, dont l'un est chargé exclusivement des intérêts des protestants disséminés et l'autre de toutes les questions relatives à son œuvre proprement dite. Les protestants disséminés ont été bien visités, grâce au zèle de notre évangéliste qui a tenu au milieu d'eux 170 cultes. » (Chronique 1879, Etr. rel. 1880).

A côté de son activité générale, l'Association religieuse jurassienne, devenue donc la Société évangélique, organise et célèbre

pendant 11 ans des cultes à Cormoret, le dimanche soir. En ces années, la paroisse de Courtelary-Cormoret est desservie par un ecclésiastique de tendance rationaliste extrême, le pasteur Le Fèvre. Mécontents, les paroissiens de Cormoret demandent l'aide de l'Association religieuse du Jura, qui accepte cet appel.

1876. « A la demande de plusieurs paroissiens de Cormoret et des environs, il a été organisé, dans cette localité, des cultes évangéliques du dimanche soir, qui ont été présidés par des pasteurs du voisinage et régulièrement suivis. Les auditeurs, loin de diminuer vers la fin de la première année d'essai, n'ont fait au contraire que venir en plus grand nombre et ont encouragé ainsi l'Association jurassienne qui s'est chargée de cette œuvre. » (Etr. rel. 1877).

1878. « Les cultes de Cormoret se sont tenus régulièrement devant un auditoire toujours nombreux et attentif. » (Etr. rel. 1879).

1880. « Une chapelle, destinée au culte libre, a été inaugurée cet automne, dans le village de Cormoret, mais ce nouveau lieu de réunion ne changera rien aux cultes organisés, il y a quelques années, pour répondre aux besoins des membres évangéliques de la paroisse ; ces cultes continueront à avoir lieu le soir dans la chapelle municipale comme par le passé. » (Etr. rel. 1881).

1886. « Au commencement d'octobre, a eu lieu à Courtelary l'installation d'un nouveau pasteur dans la personne de M. Quinche précédemment à Péry. Cette installation a été un véritable événement pour cette paroisse et pour notre Eglise tout entière, par le fait que M. Quinche, qui est évangélique, succède à un pasteur, qui, il y a quelques années, avait pris position, au milieu de nous comme rationaliste très avancé. En vertu de cette installation, ont cessé les cultes exceptionnels que notre Société évangélique avait été obligée d'établir dans la chapelle de Cormoret, il y a onze ans environ. Ces cultes se sont poursuivis régulièrement, pendant tout ce temps, grâce à la fidèle bonté de notre Dieu et ils n'ont jamais été une seule fois interrompus par l'inadvertance ou l'oubli de quelqu'un de nos pasteurs. Deux fois, le fait a failli se produire, mais dans les deux cas, le Seigneur nous a manifesté son amour d'une manière qui touchait au miracle, et nous a fait voir, comme à nos yeux, l'intervention de sa Providence. » (Etr. rel. 1887).

1887. « La réunion annuelle de la Société évangélique et des Protestants disséminés a eu lieu, le lundi 22 août, dans le temple de Courtelary, en présence d'une nombreuse assemblée. Cette réunion a marqué une époque nouvelle dans le développement spirituel de cette paroisse et laissera, nous n'en doutons pas, des souvenirs

bénis dans les cœurs. Qui eût cru, en effet, quelques années auparavant, quand la Société évangélique jurassienne était appelée (au grand scandale de quelques-uns) à organiser des cultes évangéliques extraordinaires dans cette paroisse, qui eût cru que cette Société rentrerait si vite dans le temple paroissial, du consentement de toutes les autorités ? » (Etr. rel. 1888).

Une situation analogue a failli se produire dans les paroisses de Corgémont-Cortébert et Sonceboz-Sombeval, à la suite de la non-réélection du pasteur évangélique Rossé en 1880 et de son remplacement par un ecclésiastique rationaliste. Dans sa chronique de 1881, le pasteur Besson, après avoir célébré la fidélité des paroissiens de Cormoret qui fréquentent, en nombre croissant, les cultes évangéliques, ajoute :

« Des cultes analogues doivent être établis prochainement dans la paroisse de Corgémont-Sombeval où une minorité évangélique s'est constituée depuis quelque temps, et où elle a obtenu du Conseil de paroisse de Sombeval, l'usage du temple de ce lieu. » (Etr. rel. 1882).

Mais ce projet échoue :

« Les cultes évangéliques se poursuivent toujours à Cormoret, mais ils n'ont pu être encore établis dans la paroisse de Corgémont. La décision, prise, il y a un an, par le Conseil paroissial de Sombeval, qui accordait l'usage du temple de cette localité à la minorité qui en avait fait la demande, n'a pu recevoir son effet. Des hommes qui, en politique comme en religion, prétendent à ce titre de libéraux et qui, naguère, revendiquaient avec passion, l'usage des temples ultramontains pour les minorités libérales du Jura catholique, n'ont pas craint de se mettre en contradiction avec eux-mêmes, pour refuser l'usage d'un temple protestant à une minorité protestante qui la leur demandait avec la plus entière justice et la plus complète condescendance. Nous ne ferons pas ici le récit des petites intrigues et de toutes les fins de non-recevoir auxquelles cette question a donné naissance dans le camp libéral, elles sont les mêmes partout. » (Chronique 1882, Etr. rel. 1883).

Le danger que combat la Société évangélique s'atténue, sa raison d'être va disparaître, entraînant sa dissolution. La chronique de 1887, qui ne marque pas encore la cessation de son activité, n'en est pas moins le chant du cygne, tandis que celle de la Société des Protestants disséminés poursuivra sa tâche et dès 1890 s'occupera des réformés français de Soleure et Granges.

7. Le ton des chroniques Besson

De 1874 à 1880, une vague de pessimisme déferle dans les rangs du clergé jurassien de tendance évangélique. L'adoption par le peuple du canton de la nouvelle loi ecclésiastique Teuscher (en 1874) jointe aux assauts du rationalisme alors tout puissant, lui paraît sonner le glas de l'Eglise réformée du Jura. A qui veut l'entendre, le pasteur Montandon, alors diacre du Jura, proclame cette fin prochaine. De nos jours, avec le recul nécessaire, notre opinion diffère de celle de nos prédécesseurs. Sans nier les lacunes et les faiblesses de cette loi, nous estimons, qu'étant données les trois tendances opposées qui se disputaient la prédominance au sein de l'Eglise bernoise, elle était la seule possible et la seule sage, en accordant la possibilité à chacun des courants théologiques d'assurer son existence sans en favoriser l'un plus que l'autre. Grâce à ce prudent équilibre qu'elle a établi, elle a sauvegardé l'unité extérieure de l'Eglise bernoise, empêché la rupture en trois communautés protestantes hostiles et fourni le temps et l'occasion à ces tendances théologiques divergentes de chercher et de trouver un dénominateur commun, de se rapprocher et de s'unir en renonçant aux erreurs constatées et aux outrances réciproques. A diverses reprises, cette vague de pessimisme se fait sentir dans les chroniques Besson de ces années 1874 à 1880, sans pour tout autant étouffer jamais la note de l'espérance.

1876. « Nous avons à déplorer bien des lacunes dans notre vie religieuse jurassienne... » (Etr. rel. 1877).

1877. « Le bilan que nous avons à dresser sur l'état religieux de l'année 1877 ne présente pas des résultats bien favorables. L'actif et le passif se balancent d'une manière égale, et nous avons à nous humilier devant le Seigneur notre Dieu pour le peu que nous avons fait, tout autant que pour la facilité avec laquelle des résultats négatifs se sont manifestés... Au reste, nous marchons en avant avec foi et courage. Nous voyons l'ennemi faire de grands efforts pour renverser le règne de Dieu, tandis que nos autorités ecclésiastiques demeurent passives... » (Etr. rel. 1878).

En 1878, un rayon de lumière s'infiltre dans cette inquiétude grâce au renversement des alliances survenu au Synode cantonal. « Grâce à Dieu, nous pouvons commencer notre petite chronique avec plus de joie que les années précédentes et nous sommes à même de constater quelques faits positifs à l'actif de l'année 1878. » (Etr. rel. 1879).

En **1879**, un lourd souci étreint les cœurs des pasteurs évangéliques. La plupart d'entre eux affronteront en 1880 la réélection, en vertu de la loi de 1874. Or, les rationalistes ne cachent pas leur intention d'accomplir un vigoureux effort pour substituer si possible dans toutes les paroisses, aux pasteurs évangéliques, des ecclésiastiques de tendance libérale (théologiquement parlant). Qu'en résultera-t-il ? En cas de succès des rationalistes et de la non-réélection de la plupart des pasteurs évangéliques, verra-t-on se créer au Jura une Eglise indépendante de l'Etat, à côté de l'Eglise nationale de tendance libérale ? à l'imitation, *grosso modo*, de ce qui se passe dans le canton de Neuchâtel ? Pour le protestantisme jurassien, ce serait une catastrophe. Ce souci apparaît dans les lignes ci-dessous de notre chroniqueur :

« Au reste, si l'année 1879 s'est jusqu'à maintenant montrée assez favorable pour notre petite Eglise jurassienne, de gros nuages noirs sont à l'horizon et nous présagent, si Dieu ne les dissipe, un orage prochain. Un ou deux de nos collègues fidèles et zélés nous quittent cet automne et nous ne savons encore par qui vont être occupées les places vacantes. Plusieurs pasteurs ont en perspective, par suite d'expiration légale de leurs fonctions, une confirmation pure et simple, une réélection ou un renvoi, et ne n'est pas sans angoisses que nous voyons arriver ce moment pour quelques-uns d'entre eux. Nous marchons néanmoins avec courage, nous rappelant cette parole :

« C'est un rempart que notre Dieu ;
Si l'on nous fait injure
Son bras puissant nous tiendra lieu
Et de fort et d'armure. »

(Etr. rel. 1880).

Les événements évoluent tout autrement que les prévisions pessimistes le faisaient craindre. L'offensive rationaliste fait long feu. A une seule exception près, tous les pasteurs évangéliques sont réélus. Seul, le pasteur Rossé de Corgémont ne se voit pas confirmé dans sa fonction. A la stupéfaction générale, le pasteur Belrichard de La Ferrière, de tendance libérale (théologiquement parlant), n'est pas réélu par ses paroissiens. Ces événements nous valent le commentaire suivant :

1880. « Les années se suivent et ne se ressemblent pas ! Heureusement en est-il ainsi, à cette heure, pour la perspective de notre Eglise jurassienne. C'était avec de grandes appréhensions que, l'an passé, nous voyions s'approcher l'année qui se termine et c'est le cœur calme et tranquille qu'aujourd'hui nous marchons en avant. Plusieurs nuages noirs se sont dissipés, grâce à la bonté de Dieu,

mais toutes nos craintes n'ont pas été sans fondement, et il a plu au Seigneur de nous faire traverser plusieurs chemins douloureux.

» Les réélections qui étaient à l'ordre du jour de l'année 1880 se sont généralement bien passées pour nous à l'exception de celle de M. Rossé, pasteur évangélique à Corgémont, qui, au grand regret de ses collègues, s'est vu obligé de donner sa démission en face d'une faible majorité d'opposants et après une première votation annulée par l'autorité compétente. Il a été remplacé provisoirement pour une année, par un ecclésiastique français, venu de Genève, M. Sugier, ce qui a porté à quatre le nombre des pasteurs jurassiens se rattachant à la tendance dite libérale. Par suite de circonstances imprévues et tout à fait contre notre attente, un pasteur rationaliste, M. Belrichard, de La Ferrière, n'a pas été réélu ; nous en avons été d'autant plus surpris que le parti libéral prétendait posséder partout la majorité des électeurs et qu'il fut un temps où il annonçait à plusieurs pasteurs évangéliques, si ce n'est à tous, une non-réélection. » (Etr. rel. 1881).

Cet échec rationaliste modifie du tout au tout la vision de l'avenir des pasteurs évangéliques. L'optimisme succède au pessimisme, le calme et la confiance à la crainte. Déjà la chronique de 1880 laisse apercevoir ce changement de ton.

« Comme par le passé, nous voyons devant nous des ombres et des rayons de lumière. Le ciel n'est plus aussi nuageux qu'il l'était, il y a une année, il n'est cependant pas parfaitement bleu. Nous allons néanmoins en avant avec courage, car le Seigneur est avec nous, nous le savons et « sa grâce nous suffit ». (Etr. rel. 1881).

Cette note d'optimisme s'affermira d'année en année. La piété se développe, preuve en soient les lignes suivantes de la chronique de 1889 :

«Un courant religieux se manifeste dans notre pays et l'on voit naître, de tous côtés, des besoins de sanctification très prononcés. Puisse ce réveil de la vie morale, dont nous éprouvons un si général désir, trouver un terrain tout préparé dans nos Eglises, dans nos sociétés religieuses, chez tous ceux qui sont élevés en dignité au milieu de nous et dans notre peuple tout entier afin que partout règnent la Justice et la Charité. » (Etr. rel. 1890).

» En terminant cette brève chronique (1891) et en ajoutant que nous aurions pu mentionner d'autres réunions tout aussi importantes, mais plus locales, il serait intéressant de jeter un coup d'œil rétrospectif sur ce qui se passait dans notre pays, il y a quarante ans, au point de vue religieux et en dehors du culte public ordinaire. Le détail serait vite donné. Nous avons dès lors fait des pas de géants. Que Dieu nous donne donc de marcher en avant,

avec une foi pleine et entière ! Le passé nous est un gage de tout ce qui nous est promis pour l'avenir ! » (Etr. rel. 1892).

8. Remarque finale

De nos jours, les rayons de nos bibliothèques se remplissent à un rythme rapide d'ouvrages qu'il convient de posséder. Pour gagner de la place, nous livrons à la maculature de vieux volumes qui nous paraissent dépassés et qui encombrent nos meubles inutilement, jugeons-nous. Pareil sort menace sans contredit la collection des « Etrennes religieuses », d'autant plus que la première et bonne moitié de ces livres contiennent des articles bien vieillis et singulièrement dépassés. Prenons garde cependant de ne pas détruire ainsi une source de renseignements précieuse sur l'une des époques les plus mouvementées de notre Jura protestant. Par cet article de l'Emulation, nous avons voulu attirer l'attention sur cette collection historique et nous souhaitons que nos archivistes à l'œil ouvert parviennent à sauver de la destruction au moins l'une de ces séries des « Etrennes religieuses », si jamais le hasard la leur fait découvrir chez un antiquaire ou sur quelque marché aux puces. Cette remarque, nous l'appliquons également à une autre collection de brochures historiques. Il s'agit de la revue intitulée « Etrennes chrétiennes », qui, parallèlement aux « Etrennes religieuses », défend, elle, les principes du rationalisme et qui contient aussi — au moins en certains de ses volumes — des chroniques jurassiennes. La parution de cet ouvrage se situe également dans les années qui datent de 1870 à 1894. Sans doute, les événements jurassiens que décrivent ces « Etrennes chrétiennes » sont-ils commentés dans un sens totalement opposé à celui du pasteur Besson. Mais ces livres citent certains faits qu'ignorent les autres documents de l'époque. L'historien qui voudra écrire l'histoire complète et impartiale de ces temps troublés, ne négligera donc pas de consulter cette collection. Mais, pour cela, nous souhaitons également que nos archivistes lui fassent une place sur leurs rayons, s'ils parviennent à en découvrir en quelque endroit une collection partielle ou complète.

Ce vœu, nous aimerions le répéter enfin en l'appliquant au journal protestant de cette même époque « L'Union jurassienne ». Lui aussi contient en quantité des renseignements inédits sur les événements de ce temps déjà bien oublié. A la suite de nombreuses recherches, nous craignons qu'il n'existe plus en Suisse de collection complète de cet organe et nous le déplorons. Que ces lignes rendent attentifs nos chercheurs et qu'ils ne laissent passer l'occasion, s'ils la trouvent, d'enrichir nos archives de ces documents.